

Symposium : Symposium international sur la patrimoine architectural et la modernisation des villes camerounaises

Sous le très haut patronage de son Excellence, Paul BIYA, président de la République du Cameroun, ce symposium se tiendra à Yaoundé sous le thème:

“Patrimoine architectural et modernisation des villes camerounaises: Vecteur du développement économique”

Ateliers des Arts et de la Culture (ATELAC) 2019

Ce sont des ateliers organisés par le ministère des arts et de la culture du Cameroun dans les domaines tels que :

1. l'art Musical
2. le Cinéma
3. les arts plastique
4. les arts pratique
5. les arts dramatique
6. les jeux récréatifs

Chaque enfant peut participer à 3 ateliers au maximum.

vous pouvez ainsi permettre à vos enfants de passer des vacances utiles en les inscrivant à cet rencontres.

**ADC: AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°
09/AONO/ADC/CIPM/2019 DU
04/07/2019 POUR LA
Souscription DE POLICES
D'ASSURANCES A LA SOCIETE
AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.**

Financement : société aéroports du Cameroun s.a.

Imputation : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.a. ;
Exercice 2019, Lignes 62531000 & 62542000.

1. Objet de l'Appel

Dans le but d'assurer la couverture par des polices d'assurances, des matériels, équipements aéroportuaires, patrimoine mobilier et immobilier, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la souscription de polices d'assurances à la société Aéroports Du Cameroun S.A.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en :

- **Lot 1 : Assurance globale dommages**

La garantie porte sur les dommages, pertes ou détériorations provenant des événements suivants :

A. Incendie et risques assimilés. C'est-à-dire les dommages résultant ou provoqués par :

- L'incendie ;
- L'explosion ;
- La chute de la foudre ;
- Le choc des véhicules terrestres ;
- Le choc ou la chute d'un appareil aérien ou spatial ;
- Ouragan, trombe, tornade, tempête ;
- Les fumées, émanations, vapeurs, consécutives à une combustion vive.

B. Vol des biens dans les locaux

- Vol par effraction ;
- Détériorations mobilières ou immobilières consécutives aux vols ;
- Vol commis avec violence, meurtre ou tentative de meurtre, menaces ;
- Vol sur la personne ou à l'occasion des transports de fonds et valeurs.

C. Dégâts des Eaux

- Fuite ou infiltration des eaux ;
- Rupture des canalisations souterraines.

D. Bris de Glaces

Dommages directs sur miroir et surfaces vitrées.

E. Bris de machines

Dommages aux machines survenus aux machines :

- En activité ou au repos ;
- Pendant les opérations de démontage, déplacement, remontage nécessitées par leur entretien, inspection, révision ou réparation.

F. Risques Informatique ou Tous Risques Ordinateurs

G. Risques de Terrorismes

H. Choc des véhicules terrestres à moteur

I. Pertes d'exploitation

J. Frais complémentaires

• ***Lot 2 : Assurance responsabilité civile assistance en escale***

La garantie attendue porte sur la couverture des risques suivants :

- Responsabilité civile (Assistance Aéroportuaire) ; v' Responsabilité civile biens confiés ;
- Responsabilité civile après travaux ou livraison.

• ***Lot 3 : Assurance responsabilité civile exploitant des aérodromes***

Les prestations à exécuter portent sur la couverture des conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que peut encourir ADC en vertu des dommages corporels et/ou matériels causés aux tiers et en application des Articles 1382 à 1386 du Code Civil et de toute autre disposition légale camerounaise en vigueur, y compris les dommages immatériels consécutifs, causés aux tiers par un accident, un incendie, une explosion ou un phénomène d'ordre électrique, chaque fois que cette responsabilité sera recherchée directement ou indirectement du fait de la profession déclarée.

Etendue de la garantie

La garantie attendue porte sur la responsabilité civile de l'assuré à l'exception de l'exploitation, il s'agit notamment du fait de :

- L'intoxication alimentaire ;
- Dommages matériels ;
- Dommages immatériels consécutifs ;
- Défenses recours ;
- Tous dommages confondus.

NB : L'Assureur devra élaborer un projet de contrat faisant ressortir clairement les points suivants :

- L'étendue de la couverture d'assurance ;
- Les types de dommage pris en compte ;
- Le mode de règlement des sinistres et accidents éventuels ;
- Le cadre d'intervention des différents experts sollicités dans le cadre de l'exécution du contrat ;

- Le mécanisme devant être mis en place pour l'exécution dudit contrat.

Les détails des prestations sont contenus dans les termes de référence et les devis quantitatifs et estimatifs.

3. Allotissement

Les prestations sont réparties en trois (03) lots tels que définis ci-dessus.

4. Coût prévisionnel

Coûts prévisionnels de l'opération :

Lot 1 : Deux cent millions (200 000 000) F CFA TTC ;

Lot 2 : Deux cent millions (200 000 000) F CFA TTC ;

Lot 3 : Soixante-quinze millions (75 000 000) F CFA TTC.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux compagnies d'assurances de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience en la matière et remplissant prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des marchés d'assurances (CIMA) agréées par le Ministère en charge des Finances et ne faisant pas l'objet de redressement, d'administration provisoire ou de surveillance.

6. Financement

Les prestations objets du présent appel d'offre seront financées par le budget de la société Aéroport du Cameroun S.A. Exercice 2019, Lignes 62531000 et 6254200

7. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre, agréée par le Ministère en charge des Finances, d'un montant de quatre millions (4 000 000) FCFA pour les lots 1 et 2 et un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA pour le lot 3.

Les Cautionnements provisoires devront être valables pendant

trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à

Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA., porte 0104, sise à l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, postes 359/335, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen Tél. : 222 23 36 02, postes 359/335, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable, de cent vingt cinq mille (125 000) F CFA dans le compte intitulé « Compte Spécial CAS – ARMP) ouvert dans les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit : (Yaoundé-Agence centrale, Douala- Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

10. Visite de sites

Pour une meilleure appréciation des prestations à effectuer, il est prévu une visite des sites sur les plateformes concernées (Douala, Yaoundé, Garoua, Maroua, Ngaoundéré, Bamenda et Bertoua) du 22/07/2019 au 26/07/2019.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original (01) et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposé, sous plis fermé, sous peine de rejet à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, au plus tard le 31/07/2019 à 13 heures précises et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/ADC/CIPM/2019

DU 04/07/2019

**POUR LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCES A LA SOCIETE
AEROPORTS**

DU CAMEROUN S.A.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 31/07/2019 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen porte 1102-386.

Ultérieurement, seront ouvertes les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu la note technique minimale. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à ces séances d'ouverture.

14. Période de couverture

La période de couverture est de douze (12) mois.

15. Evaluation des offres

15.1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou pièce administrative non conforme (confère RPA0, Enveloppe A, page 26) ;
- Dossier financier incomplet (confère RPA0, Enveloppe C, page 27) ;
- Absence de l'agrément délivré par le Ministère en charge des finances ;
- Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du code des assurances de la CIMA ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Offre financière inférieure à 90% du budget prévisionnel ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative ;
- Non production des documents réglementaires (C1, C4, C10B Tab D, C11 et CEG) pour les exercices 2015, 2016 et 2017), documents certifiés par les services compétents du MINFI ;
- Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Etre sous surveillance, sous administration provisoire ou sous surveillance (produire une attestation du MINFI attestant que la compagnie n'est pas sous administration provisoire, sous surveillance ou sous redressement).
- La non-production d'une déclaration sur l'honneur attestant du non-abandon de marché public et son absence sur la liste des sociétés exclus des marchés publics, (document à joindre dans le dossier administratif) ;
- Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections arithmétiques de son offre financière.

15.2 Critères essentiels

1. Présentation de l'offre – **03 points**
2. Références générales du soumissionnaire – **06 points**
3. Références spécifiques du soumissionnaire – **12 points**
4. Description détaillée des garanties offertes – **14 points**
5. Modalités de mise en jeu des garanties – **08 points**
6. couverture des engagements réglementés – **23 points**
7. Couverture de la marge de solvabilité – **14 points**
8. cadence de règlement des sinistres – **10 points**
9. couverture de réassurance – **10 points**

TOTAL _____ - **100 points**

Les détails figurent dans la grille de notation contenue dans le RPA0.

Toute offre ayant obtenu une note technique inférieure à 80 points sur 100, sera rejetée.

16. Méthode de sélection de l'assureur

L'assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant, conformément aux procédures décrites par le Dossier d'Appel d'Offres.

17. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt.

19. Nombre maximum de lot

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

20. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-Direction des Affaires Juridiques et des Assurances) de la société Aéroports du Cameroun SA., sise à l'Aéroport International de Yaoundé- Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, poste 545.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;
- CONAC : 222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;
- Numéro vert CONAC : 1517.

Yaoundé, le 03 Juillet 2019

Le Directeur Général

Thomas Owona Assoumou

**ADC: Avis d'Appel d'Offres
National Ouvert N°
08/AONO/ADC/CIPM/2018 DU
01/07/2019 POUR LA FOURNITURE
DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA**

SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN

S.A.

Financement : **société aéroports du Cameroun s.a.**

Imputation : **budget de la société aéroports du Cameroun s.a.,**

Exercice 2019.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture du matériel informatique à la société Aéroports du Cameroun S.A.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres portent sur la fourniture de :

- ***Lot N° 1 : Ordinateurs***

1. Deux cent quinze (215) Micro-ordinateurs à faible encombrement avec claviers et souris
2. Deux cent quinze (215) Ecrans LED ;
3. Trente (30) ordinateurs portables ;
4. Cinq (05) ordinateurs tout en un ;
5. Cinquante (50) souris optique usb ;
6. Vingt (20) disques dur externes ;
7. Quinze (15) aspirateurs pour ordinateur de marque ITDuster ou équivalent ;
8. Vingt (20) lecteurs DVD externes ;
9. Un (01) ordinateur portable professionnel.

- ***Lot N° 2 : Périmétries d'impression***

1. Six (06) copieurs multifonctions professionnel avec modules de finition
2. Neuf (09) copieurs multifonctions ;
3. Vingt (20) imprimantes laser couleur ;

4. Quinze (15) scanners à main ;
5. Quarante (40) Imprimantes matricielle à Impact 30 à 9 aiguilles et 10 à 24 aiguilles ;
6. Quatre (04) Imprimantes thermiques ;
7. Un (01) stick de simulation X52 Professional H.O.T.A.S. part-metal throttle and stick simulation Controller ou équivalent"
8. Sept (07) tablettes tactiles professionnelles avec accessoires ;
9. Prestation d'installation et prise en main des utilisateurs.

Les détails sont contenus dans le descriptif des fournitures inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

1. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun, et spécialisées dans la fourniture de matériels informatiques.

3. Allotissement

Les fournitures sont subdivisées en deux (02) lots.

4. Coût prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont :

- Lot 1 : Deux cent trente huit millions quatre cent dix huit mille (238 418 000) F CFA TTC ;
- Lot 2 : Cent cinquante cinq millions cinq cent quatre mille (155 504 000) F CFA TTC.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2019, Ligne 24420007.

6. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du

Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, postes 359/335, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02 , postes 359/335, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent soixante dix mille (170 000) Francs CFA dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé- Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

8. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, au plus tard **le 31/07/2019** à 13 heures, et devra porter la mention :

***APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/ADC/CIPM/2019 DU
01/07/2019***

***POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA SOCIETE
AEROPORTS DU
CAMEROUN S.A.***

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère en Charge des Finances, d'un montant de :

- Lot 1 : Quatre millions sept cent mille (4 700 000) F CFA ;
- Lot 2 : Trois millions cent mille (3 100 000) FCFA.

Les Cautionnements provisoires devront être valables pendant quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

10-Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 31/07/2019 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, porte 1102-386.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

12. Délai de livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les fournitures soient

livrées dans un délai de trois (03) mois. Toutefois un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

13. Evaluation des offres

13.1 Critères éliminatoires

- a. Dossier administratif incomplet ou pièce administrative non conforme (confère RPA0, enveloppe administrative page 30) ;
- b. Dossier financier incomplet (confère RPA0, enveloppe C page 31) ;
- c. Absence d'agrément du constructeur valide pour les ordinateurs (lot 1) ;
- d. Absence d'agrément du constructeur valide pour les copieurs (lot 2) ;
- e. Un nombre de oui inférieur à huit (08) pour la notation des critères essentiels des lots 1 ou 2;
- f. Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- g. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes ;
- h. Absence d'un prix unitaires quantifié ;
- i. Absence de fiches techniques authentiques (dépliants couleur de l'équipement) ;
- j. Non-Conformité d'au moins une caractéristique des fiches techniques avec celles des équipements (dépliants couleur de l'équipement) ;
- k. Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections arithmétiques de son offre financière.

13.2 Critères essentiels

1. Références en fournitures similaires : oui/non
2. Qualité des équipes d'intervention pendant le service après vente : oui/non
3. Capacité financière : oui/non
4. Garantie : oui/non
5. Preuves d'acceptation des conditions du marché : oui/non
6. Présentation de l'offre : oui/non

Les détails de la notation sont contenus dans le RPA0.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt desdites offres.

15. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Systèmes d'information de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen Tél. 222 23 36 02 postes 228/303.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : 673 20 57 25/ 699 37 07 48;
- CONAC : 222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;
- Numéro vert CONAC : 1517

Yaoundé, 25 Juin 2019

Le Directeur Général

Thomas Owono Assoumou

UNDP: Recruitment of an Urban Research Consultant or Company

Procurement Process : **RFP – Request for proposal**

Office : **UNDP CAMEROON – CAMEROON**

Deadline : **06-Aug-19**

Development Area : **SERVICES SERVICES**

Reference Number : **56935**

Link to Atlas Project : **00046153 – Coordination support**

Documents : **Recruitment of an Urban Research Coordination Consultant or Company**

Overview :

REQUEST FOR PROPOSAL

Recruitment of an Urban Research Coordination Consultant or Company

The United nations Development Program (UNDP) hereby invites you to submit a Proposal for the recruitment of an Urban Research Coordination Consultant or Company

Your offer, comprising of a Technical and Financial Proposal, in separate sealed envelopes (01 original and 3 copies) should be submitted in accordance with the General Condition of the Terms of Reference available in the website:
<http://procurement-notices.undp.org>

Proposals shall be addressed to and delivered to the following address no later than 14 days after this publication date in a sealed envelope clearly labelled

“Recruitment of an Urban Research Coordination Consultant or Company

To The Resident Representative United Nations Development Programme (UNDP)

N° 1232 Immeuble Mellropolis, Rue 1794, Ekoudou, Bastos

B.P. 836, Yaoundé République du Cameroun

Tel.: (237) 222 20 08 00 / 222 20 08 01

Any request for clarification must be sent in writing, or by standard electronic communication to enquiries.
procurement.cameroon@undp.org

Yours sincerely,

UNDP: Recruitment of an International individual Contract Analysis and reporting Advisor

Procurement Process : **RFP – Request for proposal**

Office : **CAMEROON**

Deadline : **29-Jul-19**

Development Area : **SERVICES**

Reference Number : **57532**

Link to Atlas Project : **00102454 – Gestion DPC du Bureau CMR**

Documents : **Termes de Référence**

Overview :

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) lance le recrutement d'un (01) Consultant Individuel International :

– Analysis & Reporting Advisor

Les prestataires intéressés sont invités à soumettre leurs propositions techniques et financières (fichiers distincts) en hors taxes (HT) et libellées en francs CFA, conformément aux termes de références disponible gratuitement en version papier sur le site Internet :

<http://procurement-notices.undp.org>

Les offres de candidature électroniques doivent parvenir au bureau du PNUD, au plus tard le 29 juillet 2019 à l'adresse ci-dessous : procurement.cameroon@undp.org

Toutes demandes de renseignements seront adressées par email à l'adresse : procurement.cameroon@undp.org. Toutefois, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report de la soumission de votre proposition.

Le PNUD se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel à proposition sans préjudice.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°003/AONO/C/
PENJA/CIPM/2019 DU 18 juillet
2019 POUR LES TRAVAUX DE**

CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE BILINGUE DE MOUATCHOM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2019 MINDDVEL, le Maire de la Commune de Penja, autorité contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE BILINGUE DE MOUATCHOM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent notamment :

Les travaux préparatoires-Etudes ;
Le terrassement ;
Les fondations ;
La maçonnerie à élévation ;
La charpente à couverture ;
La menuiserie Bois et métallique ;
L'électricité ;
La peinture ;
V.R.D ;

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études

préalables est de 10 500 000 (Dix millions cinq cent mille) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 90 (quatre vingt dix) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 53 27 641442 2222

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Commune de Penja, B.P 02: Penja; Tél., dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Commune de Penja, B.P :02 Penja; Tél. dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 25 000 (vingt cinq mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Penja.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des affaires Générales

de la Commune de Penja, B.P :02 Penja; Tél. , au plus tard le 16 AOUT 2019 à 11 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003 /AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 18 juillet 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A
L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE BILINGUE DE MOUATCHOM, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO,
REGION DU LITTORAL
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 210 000 (deux cent dix mille) Francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datés de moins de trois (03) mois précédent la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 16 AOUT 2019 à 12 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Penja.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de: rapport de visite de lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;

Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

- g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- j) Non obtention d'au moins 20 Oui /24 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères essentiels

- a) Situation financière;
- b) Expérience ;
- c) Personnels;
- d) Matériels.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 20 Oui /24 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Penja, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à La Mairie de Penja, Services des Affaires Générales à Penja, B.P : 02 Penja .

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 /AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 18 juillet 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR EN MATERIAUX DEFINITIFS A BOKO, NJOMBE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public

(BIP) MINDDEVEL EXERCICE 2019, le Maire de la Commune de Penja, autorité contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR EN MATERIAUX DEFINITIFS A BOKO , NJOMBE , DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Les travaux préparatoires-Etudes ;

Le terrassement ;

Les fondations ;

La maçonnerie élévation ;

La charpente couverture ;

L'électricité ;

V.R.D ;

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 20 000 000 (Vingt millions) francs CFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 90 jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 53 27 641442 2222

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des affaires générales de la Commune de Penja, B.P :02 Penja; Tél., dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des affaires générales du Maire de la Commune de Penja, B.P :02 Penja; Tél. dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 45 000 (quarante cinq mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Penja

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des affaires générales du Maire de la Commune de Penja, B.P : 02 Penja; Tél. , au plus tard le 16 AOUT 2019 à 11 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**« APPEL D`OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004 /AONO/C/ PENJA/CIPM/2019 DU 18 juillet 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR EN MATERIAUX
DEFINITIFS A BOKO, NJOMBE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-
PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 400 000 (quatre cent soixante mille) Francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif

requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datés de moins de trois (03) mois précédent la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 16 AOUT 2019 à 12 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune Penja,.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
3. Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
4. Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
5. Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non

paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;

6. Offre Technique incomplète pour absence de:

rapport de visite de lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;

Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

7. Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

8. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;

9. Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

Une soumission ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

Le sous-détail des prix unitaires ;

10. Non obtention d'au moins 24 Oui /30 soit au moins 80% des critères essentiels.

B Critères essentiels

b) Références de l'Entreprise ;

c) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

d) Expérience du personnel d'encadrement ;

e) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme technique doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 24 Oui /30 soit au moins 80 % des

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Penja, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante

(pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours calendaires à compter de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Œuvre, Services des affaires Générales, aux heures ouvrables.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : **673 205 725 & 699 370 748.**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°005/AONO/C/
PENJA/CDPM/2019 DU 18 juillet**

2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE EQUIPE DE TABLES BANCS +BUREAUX DE MAITRES A L'ECOLE PUBLIQUE QUARTIER SHELL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2019, le Maire de la Commune de Penja, autorité contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE EQUIPE DE TABLES BANCS +BUREAUX DE MAITRES A L'ECOLE PUBLIQUE QUARTIER SHELL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Les travaux préparatoires-Etudes ;
Le terrassement ;
Les fondations ;
La maçonnerie élévation ;
La charpente couverture ;
La menuiserie Bois et métallique ;
L'électricité ;

La peinture ;

V.R.D ;

Équipement

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 31 000 000 (Trente un millions) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 120 (cent vingt) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 53 15 641442 2222

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Commune de Penja, B.P 02: Penja; Tél., dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Commune de Penja, B.P :02 Penja; Tél. dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 55 000 (cinquante cinq mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Penja.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Affaires Générales de la Maire de la Commune de Penja, B.P :02 Penja; Tél. , au plus tard le 16 Août 2019 à 11 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**« APPEL D`OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/C/ PENJA/CDPM/2019 DU 18 juillet 2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03)
SALLES DE CLASSE EQUIPE DE TABLES BANCS +BUREAUX DE MAITRES A
L'ECOLE PUBLIQUE QUARTIER SHELL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE
NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 620 000 (six cent vingt mille) Francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datés de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque

de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 16 Août 2019 à 12 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Penja.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de: rapport de visite de lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;

Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le

dossier d'Appel d'Offres ;

g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;

i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

Une soumission ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

Le sous-détail des prix unitaires ;

j) Non obtention d'au moins 24 Oui /30 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères essentiels

a) Situation financière ;

b) Expérience ;

c) Personnels ;

d) Matériels.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 20 Oui /24 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Penja, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de

celles-ci.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à La Mairie de Penja, Services des Affaires Générales à Penja, B.P : 02 Penja .

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : **673 205 725 & 699 370 748.**

PENJA le 18 Juillet 2019

Le MAIRE
NKAHACK Jean Pierre

**APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°00029/AONOPU/CIPM/MINAT/201
9 DU 17 JUILLET 2019 RELATIF
À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL
D'ARCHIVAGE POUR LES**

DOCUMENTS D'AUTORISATION, D'ACQUISITION ET D'ACHAT D'ARMES ET DE MUNITIONS AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

1. Objet

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la fourniture du matériel d'archivage pour les documents d'autorisation, d'acquisition et d'achat d'armes et de munitions au profit du Ministère de l'Administration Territoriale.

2. Consistance des prestation

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, consiste en la livraison au Ministère de l'Administration Territoriale de trois (03) armoires de rangement permettant d'archiver les documents d'autorisation, d'acquisition et d'achat d'armes et de munitions au profit du Ministère de l'Administration Territoriale.

Les détails et les caractéristiques techniques du matériel sus-présentés sont listés dans la pièce N°4 du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de dix millions (10 000 000) de francs CFA, Toutes Taxes Comprises.

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant

le démarrage des prestations.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun.

6. Financement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale au titre de l'exercice 2019, imputation : 53 07 093 01 330001 2276.

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2eme étage, Porte 214, tel : 222 22 66 01.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage, dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remise des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2ème étage, porte 214, au plus tard le 6 août 2019 à 14 H 00, heure locale, portant les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N° 00029/AONOPU/CIPM/MINAT/2019 DU 17 JUILLET 2019 RELATIF À**

**LA FOURNITURE DU MATÉRIEL D'ARCHIVAGE POUR LES DOCUMENTS
D'AUTORISATION, D'ACQUISITION ET D'ACHAT D'ARMES ET DE
MUNITIONS AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE**

À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT

10. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) de francs CFA.

Cette caution sera délivrée par une banque de premier ordre ou par un établissement financier agréé (e) par le Ministère en charge des Finances. Le délai de validité de cette caution est de trente (30) jours, au-delà de celui des offres.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 6 août 2019 à 15 H 00, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINAT siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

***. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit heures accordé aux soumissionnaires.
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;

- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- offre n^oayant pas satisfait à au moins 70% de l^oensemble des critères essentiels ;
- omission d^oun prix unitaire dans le bordereau des prix unitaires ;
- absence de prospectus, photos et fiche technique des fournitures proposées.

***. Critères essentiels**

Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d^oévaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

- présentation de l'offre ;
- expérience du fournisseur ;
- caractéristiques techniques des équipements proposées;
- délai de livraison ;
- capacité financière supérieure ou égale à cinq millions (5 000 000) de F CFA.

Seules les offres ayant obtenu, à l^oissue de l^oévaluation technique, une note supérieure ou égale à 3/5 des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure.

13. Durée de validité des offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de dépôt des offres.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de l^oAdministration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2^{ème} étage, porte 214, Tel : 222.22.66.01./-

YAOUNDÉ le 17 Juillet 2019

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL